

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-
Siège social: 5, Rue 8610 ZI Charguia I -2035 Tunis Carthage

La Société D'Articles Hygiéniques (SAH) publie ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de son assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mme Abir MATMTI (Conseil Audit Formation) et Mme Hayet LABIDI (Cabinet Hayet LABIDI).

Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	Notes	31.12.2023	31.12.2022
<u>Actifs Non Courants</u>			
<u>Actifs immobilisés</u>			
Immobilisations incorporelles		3 984 530	3 355 149
Moins : amortissements immobilisations incorporelles		<3 076 793>	<2 483 348>
	II.1	907 737	871 801
Immobilisations corporelles		284 144 626	276 733 764
Moins : amortissements immobilisations corporelles		<139 238 115>	<125 199 244>
	II.2	144 906 511	151 534 520
Immobilisations financières	II.3	167 013 267	132 496 407
Total des actifs immobilisés		312 827 515	284 902 728
Autres actifs non courants		253 821	1 016 578
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>313 081 336</u>	<u>285 919 306</u>
<u>Actifs Courants</u>			
Stocks	II.4	152 495 155	203 534 966
Moins : provisions stock		<3 965 944>	<1 548 384>
		148 529 211	201 986 582
Clients et comptes rattachés	II.5	173 196 304	164 605 230
Moins : provisions clients et comptes rattachés		<26 303 795>	<18 611 879>
		146 892 509	145 993 351
Autres actifs courants	II.6	19 495 405	37 703 811
Moins : provisions autres actifs courants		<1 595 699>	<1 172 950>
		17 899 706	36 530 861
Placements et autres actifs financiers	II.7	1 004 216	1 004 216
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	10 694 874	13 386 866
<u>Total des actifs courants</u>		<u>325 020 516</u>	<u>398 901 876</u>
Total des actifs		638 101 852	684 821 182

Bilan arrêté au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	31.12.2023	31.12.2022
Capitaux propres			
Capital social		84 015 979	81 682 202
Réserve légale		8 168 220	6 534 576
Subvention d'investissement		3 228 717	3 741 383
Prime d'émission		23 011 321	49 966 448
Résultats reportés		145 105 971	118 644 408
Total des capitaux propres avant résultat		263 530 208	260 569 017
Résultat de l'exercice		34 464 200	30 428 984
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>297 994 408</u>	<u>290 998 001</u>
Passifs			
<u>Passifs Non Courants</u>			
Emprunts	II.10	30 360 059	36 077 286
Autres passifs non courants		1 855 818	2 457 162
Total des passifs non courants		32 215 877	38 534 448
<u>Passifs Courants</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	91 355 334	145 900 361
Autres passifs courants	II.12	33 840 331	28 430 235
Autres passifs financiers courants	II.13	182 502 426	180 081 728
Concours bancaires		193 476	876 409
Total des passifs courants		307 891 567	355 288 733
<u>Total des passifs</u>		<u>340 107 444</u>	<u>393 823 181</u>
Total des capitaux propres et des passifs		638 101 852	684 821 182

État de Résultat
Relatif à l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	31.12.2023	31.12.2022
Produits d'exploitation			
Revenus	<i>III.1</i>	508 724 682	483 711 083
Autres produits d'exploitation		5 230 902	11 047 570
Total des produits d'exploitation		513 955 584	494 758 653
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		<4 512 090>	12 463 163
Achats consommés de matières et d'emballages	<i>III.2</i>	<327 863 786>	<346 139 107>
Charges de personnels		<47 408 777>	<43 454 128>
Dotations aux amortissements et aux provisions	<i>III.4</i>	<28 052 359>	<20 722 750>
Autres charges d'exploitation	<i>III.5</i>	<45 436 612>	<46 135 141>
Total des charges d'exploitation		<453 273 624>	<443 987 963>
Résultat d'exploitation		60 681 960	50 770 690
Charges financières nettes	<i>III.6</i>	<24 106 157>	<18 905 809>
Autres gains ordinaires	<i>III.7</i>	2 436 787	1 511 715
Autres pertes ordinaires		<1 617 859>	<435 962>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		37 394 731	32 940 634
Impôt sur les sociétés		<2 195 609>	<1 835 207>
Contribution sociale		<734 922>	<676 443>
Résultat net de l'exercice		34 464 200	30 428 984

État de flux de trésorerie
Relatifs l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	34 464 200	30 428 984
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	28 052 359	20 722 750
Plus ou moins-value de cession	<1 871 950>	<730 506>
Quote part des subventions inscrites en résultat	<512 666>	<551 545>
Variation des :		
Stocks	51 039 811	<56 444 464>
Créances clients	<8 591 074>	<25 504 669>
Autres actifs courants	6 408 406	<10 298 968>
Fournisseurs et autres dettes	<54 545 027>	61 163 436
Autres passifs (hors dividendes)	5 706 773	3 769 538
<u>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</u>	IV.1 60 150 832	22 554 556
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Encaissement sur cession d'immobilisations	2 075 310	1 714 958
Décaissements pour acquisition d'immobilisations	<10 970 007>	<17 345 745>
Encaissement sur cession d'immobilisations financières	-	245 717
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	<382 178>	-
Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	<22 334 682>	<9 618 670>
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	IV.2 <31 611 557>	<25 003 740>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissement / Décaissement d'emprunts CMT	<5 717 228>	<6 048 387>
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	7 035 535	27 022 548
Décaissement sur compte courant associé Azur Papier	<4 911 514>	-
Dividendes versés aux actionnaires	<26 955 127>	<13 395 881>
<u>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</u>	IV.3 <30 548 334>	7 574 064
Variation de trésorerie	<2 009 059>	5 124 880
Trésorerie au début de l'exercice (*)	13 514 673	8 385 577
Trésorerie à la clôture de l'exercice (*)	11 505 614	13 514 673

(*) Données au 31 décembre 2022 retraitées pour les besoins de la comparabilité.

Des placements courants d'un montant de 4.216 DT ont été pris en compte parmi la trésorerie au 31 décembre 2022

Notes aux États Financiers

I. Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

I-1 Présentation de la société

La société « SAH SA », Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société « SAH SA » est « Lilas ».

La société est spécialisée dans la production et la commercialisation des quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adultes ;
- Les papiers et tissus d'hygiène et autres produits dérivés.

I-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

I-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués aux immobilisations corporelles et incorporelles sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques, matériels et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

I-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

I-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont prises en compte et évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis et semi finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

I-6 Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par leurs natures, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique « placements ».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention d'être conservés durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique « immobilisations financières ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées comme des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts d'achat.

I-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'État.

II. Notes sur le Bilan

II-1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 907.737 DT contre 871.801 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Conception, marques et brevets	391 972	391 972
Logiciels	3 592 558	2 888 279
Immobilisations incorporelles en cours	-	74 898
Total	3 984 530	3 355 149
<i>Amortissements des immobilisations incorporelles</i>	<3 076 793>	<2 483 348>
Immobilisations incorporelles nettes	907 737	871 801

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 144.906 511 DT contre 151.534.520 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2023 à 144.906 511 DT contre 151.534.520 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Terrains	9 474 101	8 402 557
Constructions	28 289 839	27 925 236
Agencement des constructions	27 460 206	22 394 047
Installations techniques	3 017 134	2 811 581
Agencement, aménagement et installations divers	18 823 179	16 787 710
Matériel industriel	162 527 423	163 041 749
Matériel de transport	12 300 977	12 222 562
Equipements de bureaux	952 859	893 442
Matériel informatique	3 932 941	3 642 276
Matériel de laboratoire	323 776	296 131
Immobilisations corporelles en cours	9 457 355	12 035 997
Immobilisations corporelles avances et acomptes	7 584 836	6 280 476
Total	284 144 626	276 733 764
<i>Amortissements des immobilisations Corporelles</i>	<139 238 115>	<125 199 244>
Immobilisations corporelles nettes	144 906 511	151 534 520

Tableau des immobilisations et des amortissements
Arrêté au 31 décembre 2023

DÉSIGNATION	Valeurs brutes					Amortissements				Valeurs comptables nettes	
	31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Reclassement	31/12/2023	31/12/2022	Dotation	Cession	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2023
<u>Immobilisations incorporelles</u>											
Concessions, marques, brevets	391 972	-	-	-	391 972	389 617	1 528	-	391 145	2 355	827
Logiciels	2 888 279	618 579	-	85 700	3 592 558	2 093 731	591 917	-	2 685 648	794 548	906 910
Immobilisations incorporelles en cours	74 898	-	-	<74 898>	-	-	-	-	-	74 898	-
<u>Total des imm. incorp.</u>	3 355 149	618 579	-	10 802	3 984 530	2 483 348	593 445	-	3 076 793	871 801	907 737
<u>Immobilisations corporelles</u>											
Terrains	8 402 557	1 071 544	-	-	9 474 101	-	-	-	-	8 402 557	9 474 101
Constructions	27 925 236	197 537	-	167 066	28 289 839	11 212 375	1 334 610	-	12 546 985	16 712 861	15 742 854
IGAA des constructions	22 394 047	1 329 318	-	3 736 841	27 460 206	14 184 134	1 862 354	-	16 046 488	8 209 913	11 413 718
Installations techniques	2 811 581	186 817	-	18 736	3 017 134	2 349 180	166 919	-	2 516 099	462 401	501 035
IGAA divers	16 787 710	1 633 129	-	402 340	18 823 179	6 358 863	2 201 692	-	8 560 555	10 428 847	10 262 624
Matériels industriel	163 041 749	979 961	<2 710 590>	1 216 303	162 527 423	76 468 805	9 951 638	<2 612 362>	83 808 081	86 572 944	78 719 342
Matériels de transport	12 222 562	297 589	<219 174>	-	12 300 977	10 814 905	712 194	<114 043>	11 413 056	1 407 657	887 921
Équipements de bureau	893 442	45 644	-	13 773	952 859	584 310	62 060	-	646 370	309 132	306 489
Matériels informatique	3 642 276	268 953	-	21 712	3 932 941	3 077 137	440 853	-	3 517 990	565 139	414 951
Matériels de laboratoire	296 131	26 229	-	1 416	323 776	149 535	32 956	-	182 491	146 596	141 285
Immob corp en cours (avance et acompte)	6 280 476	1 304 360	-	-	7 584 836	-	-	-	-	6 280 476	7 584 835
Immob corp en cours	12 035 997	3 010 347	-	<5 588 989>	9 457 355	-	-	-	-	12 035 997	9 457 355
<u>Total des imm.corp.</u>	276 733 764	10 351 428	<2 929 764>	<10 802>	284 144 626	125 199 244	16 765 276	-2 726 405	139 238 115	151 534 520	144 906 511

II-3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2023 à 167.013.267 DT contre 132.496.407 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Participations dans les filiales (*)	165 808 970	131 674 289
Prêts au personnel	535 579	562 336
Cautionnements	668 718	259 782
Total Immobilisations Financières	167 013 267	132 496 407

Les participations dans les filiales sont détaillées comme suit :

<i>Participation dans</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
SAH Algérie	11 754 530	11 754 530
SAH Libye	3 051 647	3 051 647
SAH Maroc	925 075	925 075
Azur Papier SA	47 750 624	44 050 000
SAH Côte d'Ivoire	9 054 688	9 054 688
Azur Détergent SA	70 733 942	46 824 865
SAH Sénégal	7 313 594	7 313 594
Azur Industrie Cosmétique	9 699 950	4 699 950
Azur d'Articles Plastiques	4 299 950	2 799 950
TRANSFLECHE	1 199 990	1 199 990
SAH de Commerce	24 980	-
Total	165 808 970	131 674 289

II-4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 148.529.211 DT contre 201.986.582 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Stocks de matières premières	90 007 913	114 111 727
Stocks en transit	6 863 843	30 897 772
Stocks de pièces de rechanges	18 151 868	16 291 871
Stocks produits finis	37 155 941	41 727 119
Stocks produits semi finis	315 590	506 477
Total	152 495 155	203 534 966
<i>Provision matières premières</i>	<3 150 069>	<671 296>
<i>Provision produits finis</i>	<730 317>	<791 025>
<i>Provision pièces de rechange</i>	<85 558>	<86 063>
Total des stocks nets des provisions	148 529 211	201 986 582

II-5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Les créances clients nettes des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 146.892.509 DT contre 145.993.351 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Clients locaux	106 067 828	95 905 184
Clients étrangers	66 286 011	68 068 519
Clients effets à recevoir	26 990	631 527
Effets à l'encaissement	815 475	-
Total créances brutes	173 196 304	164 605 230
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	<i><26 303 795></i>	<i><18 611 879></i>
Total créances nettes	146 892 509	145 993 351

II-6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 17.899.706 DT contre 36.530.861 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Fournisseurs avances et acomptes	100 615	100 615
Fournisseurs ristournes à obtenir	1 087 045	9 386 602
Créances fiscales	9 743 707	13 636 967
Produits à recevoir (Dividendes SAH Libye)	1 157 040	1 146 420
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (Azur Détergent SA)	2 160 938	10 517 639
Sociétés du Groupe (Azur Papier SA)	853 192	-
Sociétés du Groupe (SAH Côte d'Ivoire)	124 351	124 351
Sociétés du Groupe (Azur Industrie Cosmétique SA)	974 827	-
Sociétés du Groupe (TRANSFLECHE)	17 175	-
Sociétés du Groupe (Azur d'Articles Plastiques SA)	265 858	-
Sociétés du Groupe (SAH de Commerce)	40 402	-
Charges constatées d'avance	2 640 343	2 322 025
Débiteurs divers	93 085	232 365
Total autres actifs bruts	19 495 405	37 703 811
<i>Provisions autres actifs courants</i>	<i><1 595 699></i>	<i><1 172 950></i>
Total autres actifs nets des provisions	17 899 706	36 530 861

II-7 Placements (En DT)

Les placements s'élèvent, au 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2022 à 1.004.216 DT et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Placements BNA	3 139	3 139
Placements UIB	1 077	1 077
Placements Amen Bank	1 000 000	1 000 000
Total Placements	1 004 216	1 004 216

II-8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2023 à 10.694.874 DT contre 13.386.866 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Banques	10 677 347	13 375 304
Caisses	9 213	9 171
Cartes bancaires	8 314	2 391
Total Liquidités et équivalents de liquidités	10 694 874	13 386 866

II-9 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres après résultat de l'exercice s'élèvent au 31 décembre 2023 à 297.994.408 DT contre 290.998.001 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Capital social	84 015 979	81 682 202
Réserves légales	8 168 220	6 534 576
Subvention d'investissement	3 228 717	3 741 383
Prime d'émission	23 011 321	49 966 448
Résultats reportés	145 105 971	118 644 408
Total des capitaux propres avant résultat	263 530 208	260 569 017
Résultat de l'exercice	34 464 200	30 428 984
Total Capitaux Propres	297 994 408	290 998 001

Le résultat par action se présente comme suit au 31 décembre 2023

Désignation	Déc. 2023	Déc. 2022
Résultat net	34 464 200	30 428 984
Nombre d'actions moyen pondéré	84 015 979	84 015 979 (*)
Résultat par action (DT)	0,410	0,362

Pour des raisons de comparabilité, le résultat par action en 2022 a été traité en insérant les nombre d'action comme si l'augmentation de capital décidée par le conseil d'administration du 22 juin 2023, a été effectuée le 01 janvier 2022.

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserves légales	Prime d'émission	Subvention d'invest	Distribution de Dividendes	Résultats reportés	Résultat d'exercice	Total
Total des capitaux propres avant affectation	81 682 202	6 534 576	49 966 448	3 741 383	-	118 644 408	30 428 984	290 998 001
Affectation du résultat 2022	-	1 633 644	<26 955 127>	-	26 955 127	28 795 340	<30 428 984>	-
Situation nette après affectation du résultat 2022	81 682 202	8 168 220	23 011 321	3 741 383	26 955 127	147 439 748	-	290 998 001
Distribution des dividendes	-	-	-	-	<26 955 127>	-	-	<26 955 127>
Augmentation de Capital	2 333 777	-	-	-	-	<2 333 777>	-	-
QP des subventions d'investissements	-	-	-	<512 666>	-	-	-	<512 666>
Total des capitaux propres avant résultat	84 015 979	8 168 220	23 011 321	3 228 717	-	145 105 971	-	263 530 208
Résultat net 2023	-	-	-	-	-	-	34 464 200	34 464 200
Total des capitaux propres avant affectation	84 015 979	8 168 220	23 011 321	3 228 717	-	145 105 971	34 464 200	297 994 408

II-10 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2023 à 30.360.059 DT contre 36.077.286 DT au 31 décembre 2022. Les emprunts ont été contractés auprès des banques suivantes :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Emprunts BIAT	8 875 385	4 487 692
Emprunts BNA	250 000	1 790 000
Emprunts UIB	-	136 000
Emprunts Attijari Bank	10 284 493	14 783 703
Emprunts UBCI	4 583 333	5 683 333
Emprunts ATB	6 366 848	9 196 558
Total Emprunts	30 360 059	36 077 286

II-11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 91.355.334 DT contre 145.900.361 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Fournisseurs ordinaires	57 374 865	108 599 708
Fournisseurs effets à payer	33 980 469	37 300 653
Total Fournisseurs	91 355 334	145 900 361

II-12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 33.840.331 DT contre 28.430.235 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Ristournes à accorder	5 618 825	5 038 915
Salaires à payer et autres dettes au personnel	7 832 891	6 557 449
Sociétés du Groupe (Azur Papier SA)	1 180	4 607 111
Diverses dettes d'impôts à payer	8 612 857	1 654 741
Dettes envers les actionnaires et les administrateurs	226 757	130 233
Organismes sociaux	3 129 015	2 482 539
Charges à payer	7 851 843	7 413 830
Autres créditeurs	566 963	545 417
Total Autres Passifs Courants	33 840 331	28 430 235

II-13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers courants s'élèvent au 31 décembre 2023 à 182.502.426 DT contre 180.081.728 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

<i>Libellé</i>	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Échéances à moins d'un an	11 630 070	15 773 482
Crédit de financement de stock	163 264 373	163 228 838
Intérêts courus	607 983	1 079 408
Billet de Trésorerie	7 000 000	-

Total Autres Passifs Financiers Courants	182 502 426	180 081 728
---	--------------------	--------------------

III Notes sur l'état de résultat

III-1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2023 à 513.955.584 DT contre 494.758.653 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Chiffre d'affaires local	413 893 820	392 714 530
Chiffre d'affaires export	104 268 029	100 418 362
RRR accordés	<9 437 167>	<9 421 809>
Autres produits d'exploitation	5 230 902	11 047 570
Total Produits d'Exploitation	513 955 584	494 758 653

III-2 Achats consommés de matières et d'emballages (En DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballages s'élèvent au 31 décembre 2023 à 327.863.786 DT contre 346.139.107 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Achats de matières premières locales	111 236 795	126 829 305
Achats de matières premières étrangères	142 467 476	210 571 600
Achats d'emballages locaux	16 235 436	18 310 323
Achats d'emballages étrangers	26 182 789	27 409 384
Variation de stocks de matières premières	33 539 021	<27 181 536>
RRR obtenus	<1 797 731>	<9 799 969>
Total Achats Consommés	327 863 786	346 139 107

III-3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2023 à 47.408.777 DT contre 43.454.128 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Salaires et appointements	40 304 247	37 052 757
Charges de congés à payer	676 492	371 906
Charges patronales	6 028 569	5 594 170
Charges fiscales	284 963	337 116
Autres charges de personnel	114 506	98 179
Total Charges de Personnel	47 408 777	43 454 128

III-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2023 à 28.052.359 DT contre 20.722.750 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Dotations aux amortissements	18 121 478	16 214 370
Dotation aux prov. pour risques et charges	398 656	1 326 553
Reprise de prov. pour risques et charges	<1 000 000>	-
Dotation/ reprise sur provision des stocks	2 417 560	421 293
Dotation/ reprise sur provision des autres actifs	422 749	213 692
Dotations aux prov. pour dép. clients douteux	7 691 916	2 546 842
Total Dotations aux Amortissements et aux Provisions	28 052 359	20 722 750

III-5 Les autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2023 à 45.436.612 DT contre 46.135.141 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Frais de publicité	12 813 774	12 931 839
Electricité	7 442 242	7 434 749
Pièces de rechange	6 049 614	6 273 154
Transport sur ventes	4 794 703	5 711 536
Entretien et réparation	2 730 563	2 476 323
Carburant et lubrifiant	1 664 149	1 701 418
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 610 614	1 362 206
Primes d'assurances	1 324 458	1 144 541
Etat, impôts et taxes	1 563 048	1 468 931
Location	1 212 477	1 908 159
Frais de déplacements et missions	1 201 616	1 010 527
Services bancaires et assimilés	1 390 049	1 238 836
Frais postaux et de communication	398 250	413 492
Autres charges d'exploitation	1 241 055	1 059 430
Total Autres Charges d'Exploitation	45 436 612	46 135 141

III-6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2023 à 24.106.157 DT contre 18.905.809 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
Intérêts	23 344 638	16 722 435
Pertes de changes	5 421 511	6 974 325
Gains de change	<4 467 080>	<3 563 271>
Intérêts sur prêts Azur Papier SA	-	332 091
Intérêts sur prêts Azur Détergent SA	<163 042>	<1 450 525>
Autres charges et produits financiers	<29 870>	<109 246>
Total Charges Financières Nettes	24 106 157	18 905 809

III-7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2.436.787 DT contre 1.511.715 DT au 31 décembre 2022 et se détaillent comme suit :

Libellé	<u>31.12.2023</u>	<u>31.12.2022</u>
QP de subvention d'investissements inscrite en résultat	512 666	551 545
Produits sur cession d'immobilisations	1 871 949	730 506
Autres gains	52 172	229 664
Total Autres Gains Ordinaires	2 436 787	1 511 715

IV Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 13.510.457 DT au 31 décembre 2022 à 11.501.398 DT au 31 décembre 2023 enregistrant ainsi une variation négative de 2.009.059 DT provenant des flux d'exploitation positifs de 60.150.832 DT compensés par des flux de financement négatifs de 30.548.334 DT et des flux d'investissement négatifs de 31.611.557 DT.

IV-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré des flux positifs de 60.150.832 DT provenant essentiellement du résultat positif avant amortissements et provisions de 62.516.559 DT compensé par la variation négative du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 2.365.727 DT.

La baisse du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est essentiellement expliquée par celle des autres actifs courants de 6.408.406 DT, des autres passifs courants de 5.706.773 DT de la valeur des stocks de 51.039.811 DT, atténuée par l'augmentation des fournisseurs et autres dettes de 54.545.027 DT et des créances clients de 8.591.074 DT.

IV-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 31.611.557 DT provenant essentiellement de flux nets au titre d'acquisitions et de cessions des immobilisations corporelles et incorporelles de 8.894.697 DT et de flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières de 22.334.682 DT suite à la participation dans l'augmentation du capital des filiales « Azur Industrie Cosmétique » et « Azur d'Articles Plastiques » respectivement à hauteur de 5.000.000 DT et 1.500.000 DT, le rachat des actions des filiales « Azur Détergent SA » et « Azur Papier SA », respectivement pour 12.109.077 DT et 3.700.624 DT ainsi que la libération du capital de la nouvelle filiale créée à savoir « SAH de Commerce », à hauteur de 24.980 DT.

IV-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un flux négatif de 30.548.334 DT se rattachant à des flux nets d'encaissements et de remboursements d'emprunts et de crédits de gestion de 1.318.307 contre un décaissement sur le Compte Courant Actionnaire de « Azur papier SA » de 4.911.514 DT et la distribution des dividendes de 26.955.127 DT.

V. Solde Intermédiaire de Gestion

Produits	31.12.2023	31.12.2022	Charges	31.12.2023	31.12.2022	Soldes	31.12.2023	31.12.2022
CA Local	404 456 653	383 292 721	Stockage/ déstockage de production	4 512 090	(12 463 163)			
CA Export	104 268 029	100 418 362						
Autres produits d'exploitation	5 230 902	11 047 570						
Total	513 955 584	494 758 653	Total	4 512 090	(12 463 163)	Production	509 443 494	507 221 816
Production	509 443 494	507 221 816	Achats consommés	327 863 786	346 139 107	Marge sur coût matière	181 579 708	161 082 709
Marge sur coût matière	181 579 708	161 082 709	Autres charges externes	43 873 564	44 666 210	Valeur ajoutée	137 706 144	116 416 499
			Charges de personnel	47 408 777	43 454 128			
Valeur ajoutée	137 706 144	116 416 499	Impôts et taxes	1 563 048	1 468 931	Excédent brut d'exploitation	88 734 319	71 493 440
			Total	48 971 825	44 923 059			
Excédent brut d'exploitation	88 734 319	71 493 440	Charges financières nettes	24 106 157	18 905 809			
Autre produits ordinaires	2 436 787	1 511 715	Autres charges ordinaires	1 617 859	435 962			
			Dotations aux amort et prov	28 052 359	20 722 750			
			Impôt sur les bénéfices	2 930 531	2 511 650			
Total	91 171 106	73 005 155	Total	56 706 906	42 576 171	Résultat des activités ordinaires	34 464 200	30 428 984
Résultat des activités ordinaires	34 464 200	30 428 984						
Total	34 464 200	30 428 984	Total	-	-	Résultat Net	34 464 200	30 428 984

VI. Note sur les parties liées

VI-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

Partie liée	Relation
SAH Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Maroc	Filiale à l'étranger
SAH Libye	Filiale à l'étranger
SAH Côte d'ivoire	Filiale à l'étranger
SAH Sénégal	Filiale à l'étranger
Azur Papier SA	Filiale en Tunisie
Azur Détergent SA	Filiale en Tunisie
Azur Industrie Cosmétique	Filiale en Tunisie
Azur D'Articles Plastiques	Filiale en Tunisie
TRANSFLECHE	Filiale en Tunisie
SAH de Commerce	Filiale en Tunisie
MEZNI Jalila	Actionnaire-Directeur Général
JAIEZ Mounir	Actionnaire et PCA
TACHAROUKIET EL MAWADA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
TACHAROUKIET EI OFOK	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
GHARB EL MOUTAWASSET	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye
SHARIKT ANNARJES ADOUWALIYA	Sté du partenaire Libyen, actionnaire de SAH Libye

VI- 2 Transactions avec les parties liées

Partenaires Libyens

- Au 31 décembre 2023, les chiffres d'affaires réalisés avec les partenaires libyens et les soldes y relatifs sont détaillés comme suit :

Partenaire	Chiffre d'affaires (En kDT)	Solde au 31/12/2023
TACHAROUKIET EL MAWADA	-	830
TACHAROUKIET EI OFOK	90 462	12 192
SHARIKT ANNARJES ADOUWALYA	10 425	4 812
Total	100 887	17 834

SAH Algérie

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2023 entre SAH SA et SAH Algérie ;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 236kDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné.

SAHD Algérie « SAHD »

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2023 entre SAH SA et SAHD Algérie ;
- Au 31 décembre 2023, la créance détenue sur SAHD Algérie s'élève à 1.323kDT.

SAH Maroc

- Aucune transaction n'a été enregistrée au cours de l'exercice 2023 entre SAH SA et SAH Maroc ;
- Au 31 décembre 2023, la créance détenue sur SAH Maroc s'élève à 7.765kDT et elle est totalement provisionnée.

Société Azur Papier SA

- Une avance de 5.500kDT a été accordée par la société « SAH SA » à la société « Azur Papier SA » pour l'acquisition par « SAH SA » du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société « Azur Papier SA » a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat d'acquisition du terrain sis à Béja a été conclu avec « Azur Papier SA » pour une valeur de 656kDT. Le solde de l'avance comptabilisé parmi les immobilisations en cours s'élève au 31 décembre 2023 à 4.843kDT.
- Les ventes de Vieux Papiers et de déchets de « SAH SA » à « Azur Papier SA » ont atteint en 2023 un montant de 58kDT HT. La créance au titre de ces ventes s'élève 69kDT au 31 décembre 2023.
- Les ventes livrées et non facturées de Vieux Papiers et de déchets de « SAH SA » à « Azur Papier SA » ont atteint en 2023 un montant de 577kDT HT. La créance au titre de ces ventes a atteint 3.763kDT au 31 décembre 2023.
- Les achats de matières premières de « SAH SA » auprès de « Azur Papier SA » totalisent en 2023 un montant de 73.334kDT HT.
- Le solde fournisseur « Azur Papier SA » au 31 décembre 2023 est de 7.495kDT ;
- La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Papier SA » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel et de transport refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 416 kDT HT et à 386 kDT, y compris une marge de 10%. Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « Azur Papier SA » s'élève à 853 kDT.

Société Azur Détergent SA

- La société « SAH SA » a souscrit en 2023 à l'augmentation de capital de la société « Azur Détergent SA » par la conversion d'une partie de son compte courant actionnaire pour une valeur de 11.800 kDT.
- La société « SAH SA » prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Détergent SA » (frais du personnel, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel, de marketing, de transport et de carburant refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 4.432 kDT HT, à 803 kDT HT, à 785 kDT HT et à 326 kDT HT, y compris une marge de 10%.
- Au 31 décembre 2023, la créance auprès de la société « Azur Détergent SA » s'élève à 3.901kDT y compris les intérêts relatifs à l'exercice 2023 facturés au taux de 8% pour un montant de 163 kDT HT.
- Les achats de matières consommables de SAH SA auprès d'Azur Détergent SA totalisent en 2023 un montant de 23 kDT HT. Le solde fournisseur « Azur Détergent SA » s'élève au 31 décembre 2023 à 4 kDT.

- Dans le cadre d'une action commerciale mise en place par la société « Azur Détergent SA », la société « SAH SA » lui a vendu des produits finis pour un montant global de 444kDT en HT.

TRANSFLECHE

- La société « SAH SA » prend en charge les dépenses de transport du personnel de la société « TRANSFLECHE SARL » et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel refacturés courant 2023 s'élèvent à 17 kDT HT, y compris une marge de 10%.

Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « TRANSFLECHE SARL » s'élève à 17 kDT.

- La société « SAH SA » a engagé des frais de transport avec la société « TRANSFLECHE SARL » qui se sont élevés à 1.697 kDT au 31 décembre 2023. Le solde fournisseur « TRANSFLECHE SARL » est débiteur au 31 décembre 2023 de 1.143 kDT.

Société Azur Industrie Cosmétique SA

- La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Industrie Cosmétique » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel et de transport de personnel refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 531 kDT HT et à 141 kDT, y compris une marge de 10%.
- Le solde du compte courant actionnaire débiteur « Azur Industrie Cosmétique » s'élève au 31 décembre 2023 à 258 kDT. Le solde du compte produits à recevoir auprès de la société « Azur industrie cosmétique » s'élève à 717 kDT

Société Azur d'Articles Plastiques SA

- La société « SAH SA » prend en charge certaines dépenses de la société « Azur d'Articles Plastiques » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit. Les frais de personnel et de transport de personnel refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 94 kDT HT et 137 kDT, y compris une marge de 10%.
- Le solde débiteur du compte courant actionnaire « Azur d'Articles Plastiques » s'élève au 31 décembre 2023 à 27kDT et le solde du compte produits à recevoir s'élève à 239 kDT. Les intérêts facturés au taux de 8% sous forme de note de débit et relatifs à l'exercice 2023 s'élèvent à 5 kDT HT.

Société SAH de Commerce

- La société « SAH SA » a accordé en 2023 à la société « SAH de Commerce », une avance en compte courant d'un montant de 40 kDT. Au 31 décembre 2023, L'avance n'est toujours pas remboursée.

SAH Côte d'Ivoire SA

- Courant 2023, le chiffre d'affaires réalisé avec « SAH Côte d'Ivoire » s'est élevé à 691 kDT;
- Au 31 décembre 2023, la créance détenue sur « SAH Côte d'Ivoire » s'élève à 7.626 kDT.

SAH Sénégal

- Courant 2022, le chiffre d'affaires réalisé avec « SAH Sénégal » s'est élevé à 462 kDT. Au 31 décembre 2023, la créance détenue sur « SAH Sénégal » s'élève à 4.923 kDT.

- La société « SAH SA » a cédé en 2023 à la société « SAH Sénégal », une ligne de production « Couche Culotte Bébé avec les accessoires » pour une valeur totale de 1.907kDT. Cette cession a dégagé une plus-value de cession de 1.808kDT.

VI. Note sur les éventualités et les évènements postérieurs à la date de clôture

- Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VII. Note sur les engagements hors bilan

Date	Nature	Organisme	Montant	Garantie donnée
1 995	Crédit de Gestion	BNA	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
1 995	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	175 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion (sans contrat)	UIB	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 996	Crédit de Gestion	BNA	20 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier).
1 996	Crédit de Gestion	BNA	30 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	60 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	BNA	135 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 997	Crédit de Gestion	UIB	50 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 999	Crédit d'investissement (totalement remboursé)	UIB	478 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)

	et main levée en cours)			- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
1 999	Crédit d'Investissement	BNA	720 000	- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	BNA	795 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
1 999	Crédit de Gestion	UIB	970 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 000	Crédit de Gestion	BNA	400 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 000	Crédit d'investissement	BNA	500 000	- Hypothèque en 1er rang sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social)
2 001	Crédit de Gestion	BNA	885 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 001	Crédit de Gestion	BNA	1 250 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	BNA	650 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 004	Crédit de Gestion	UIB	3 185 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit de Gestion	BNA	2 725 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) à hauteur de 2,55 mDT - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab

2 005	Crédit de Gestion (contrat chez banque)	UIB	4 150 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 005	Crédit d'investissement	BNA	3 150 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab - Hypothèque en rang utile sur la propriété objet du lot n° 135 du plan de lotissement de la charguia I (siège social). - Nantissement au premier rang sur chaine de production "Bébé" d'une valeur de 1,97m€.
2 006	Crédit de Gestion	BTE	2 000 000	<ul style="list-style-type: none"> -Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 007	Crédit de Gestion	UIB	1 800 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 008	Crédit d'investissement	UIB	2 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur lot n° 25 du titre foncier 2062 Béja (Site 5) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.
2 007	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BTE	1 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (Site 4)

				- Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 009	Crédit D'investissement	BNA	3 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 010	Crédit de Gestion (Avenant N°2)	BTE	1 800 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Bab. - Hypothèque en 1er rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2 010	Crédit D'investissement	BNA	6 000 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit. - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	BIAT	6 500 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N° 11828 à Mjez El Bab
2 011	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	4 500 000	- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab -Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....).
2 012	Caution solidaire	Azur Papier	5 930 000	- Caution solidaire avec "Azur Papier" au profit de l'Union Internationale des Banques, d'un aval achats matières.
2 013	Crédit d'Investissement	BNA	2 700 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile du titre foncier N°11827 à Mjez EL-Bab. - Engagement d'hypothèque sur les lots de terrain N°59-60-61-62-63-64 du plan de lotissement établi par l'AFI objet du TF N°18801, zone industrielle de « BEJA NORD », d'une surface de 36480 m² revenant actuellement à " Azur Papier".

2 013	Crédit d'Investissement	BIAT	7 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur: <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et la BIAT sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2 013	Crédit d'Investissement	UIB	10 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El-Bab, objets des TF N°11827 Béja. - Hypothèque en 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur: <ul style="list-style-type: none"> * la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan - Nantissement de rang utile sur fonds de commerce et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et BIAT - Nantissement du 1er rang et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba (Site 4) - Nantissement en rang utile et en pari-passu avec Attijari Bank de Tunisie et l'UIB sur le matériel installé dans le local sis à Mjez El-Bab et Béja.
2 014	Crédit de Gestion	UBCI	4 100 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab.
2 014	Crédit d'Investissement	UIB	5 000 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Hypothèque en rang utile sur le titre foncier N°11827 à Mjez El-Bab. -Hypothèque en rang utile : * la totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan

				* la totalité du lot N° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	Attijari Bank de Tunisie	6 100 000	- Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque immobilière en rang disponible sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El Bab
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	2 300 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit d'Investissement	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)
2 015	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	UBCI	5 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.
2 015	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	3 600 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Nantissement sur matériel en 1er rang portant l'ensemble du nouveau matériel à Zriba -Nantissement sur matériel en rang disponible portant sur tout le matériel et équipement existant à Zriba -Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 d'une contenance de 45254 m ² objets du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan et la parcelle N°25Bis d'une contenance de 14.998 m ² objet du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan.
2 016	Crédit de Gestion	BH Bank	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) -Une hypothèque en rang utile portant sur la totalité du titre foncier N°11827 Béja.
2 016	Crédit de Gestion (Avenant)	UIB	4 000 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab (non inscrit sur titre foncier). - Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation.
2 017	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir.
2 017	Crédit d'investissement	BNA	6 700 000	Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....) - Nantissement en 1er rang utile sur le matériel à acquérir - Hypothèque en rang utile, sur titre foncier N°11827 Béja sis à Mjez Bab.

2 017	Crédit de Gestion	ABC TUNISIE	4 100 000	<p>- Hypothèque en rang utile, sur :</p> <p>1) La totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3452 m², objet du titre N°11827 Béja dénommé « SAH » sis au Nord et à proximité de Mjez Bab Béja.</p> <p>2) La totalité de la propriété à vocation industrielle objet du lot N°36 d'une superficie totale approximative de 1454 m², objet du titre foncier N°11 828 dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez Bab Béja</p>
2 018	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 400 000	<p>- Hypothèque immobilière en rang utile, portant sur :</p> <p>1) La totalité de la propriété, objet du titre N°11828 Beja, sis au Nord et à proximité d Mjez Bab, d'une superficie de 1454 m²</p> <p>2) La totalité de la propriété objet du titre foncier N°11 827 Beja, sis au nord et à proximité de Mjez Bab, d'une superficie globale de 3452 m².</p> <p>3) Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para- médicaux et cosmétiques dont le siège social sis au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia-Tunis, ainsi que les unités de production et à créer, immatriculé au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N°B151092003 et comprenant</p> <p>- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés,</p> <p>- Le droit de bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds, ainsi que les bénéfices de toute prorogation et des droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et ce au cas où l'emprunteuse ne serait pas propriétaire des lieux.</p> <p>- La totalité du matériel fixe, mobile et roulant ustensiles et installations du mobilier commercial et de tous les accessoires servant à l'exploitation du fonds ainsi que toute marchandise, matières premières et outillage qui pourraient se trouver dans le dit fonds, lors de la réalisation éventuelle du gage.</p>
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	BH Bank	4 000 000	<p>- Hypothèque en rang utile, sur la propriété objet du titre foncier n°11827 Béja d'une superficie de 3452 m², revenant à SAH.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce</p>
2 018	Crédit de Gestion (Avenant N°1)	ABC Tunisie	4 900 000	<p>-Hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété à vocation industrielle composée des lots N°34 et 35, d'une superficie totale approximative de 3542 m², objet du titre foncier N°11827 Béja, dénommé « SAH » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ;</p> <p>-Hypothèque en rang utile sur totalité de la propriété à vocation industrielle objet du titre foncier N°11282 Béja dénommé « SAH I » sis au nord et à proximité de Mjez El-Bab, Béja ;</p> <p>Telles que ces propriétés se trouvent, se poursuivent et se comportent avec toutes ses dépendances actuelles et éventuelles servitudes actives et passives utilités, apparences aisances, bâtiments, constructions et annexes sans aucune exception ni réserve</p>

2 018	Crédit Moyen Terme	Attijari Bank de Tunisie	10 500 000	<ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11828 Béja sis au nord et proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie globale de 1454 m²; - Une Hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et à proximité de Mjez bab d'une superficie globale de 3452 m²; - Une hypothèque de rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI » d'une superficie approximative de 45254m², à distance du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la parcelle N°25BIS du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba IV de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 14998m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan (une promesse de vente a été conclu entre AFI et SAH. - Une hypothèque en rang disponible portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja nord de l'Agence Foncière Industrielle « AFI », d'une superficie approximative de 36480m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja (acte de vente enregistré le 25/5/18 sous le N° d'enregistrement 18103181. - Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie, consistant en une unité de production des produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques
2 018	Crédit d'investissement	UIB	3 920 000	<ul style="list-style-type: none"> - Un nantissement de 1er rang sur un portefeuille d'action à créer : <p>Nantissement sur les actions à souscrire par l'emprunteuse dans le capital de la société Azur Papier dans le cadre de l'opération d'augmentation de capital, et dont la valeur correspond au montant du prêt objet des présentes soit dix millions cinq cent mille dinars.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un nantissement au rang utile sur l'ensemble des éléments du fonds de commerce, sans aucune exception ni réserves corporelles et incorporelles consistant à la production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques, sis 05 rue 8610 Z.I Chargaia I et à Mjez Bab, comprenant notamment, l enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attaché, le droit au bail des locaux où est exploité le dit fonds de commerce et le matériel fixe, mobile et roulants y attaché ainsi que dépôts, succursales etc... inscrit au registre de commerce auprès du tribunal de première instance Tunis sous le N°B151092003. Au moyen de ce nantissement, la banque aura et exercera les différents éléments des fonds matériels, équipements et outillages ci-dessus désignés, tous les droits actions et privilège conférés par la loi au créancier nanti du gage pour se faire payer sur les prix à en provenir du montant de sa créance en principal, intérêts, frais et accessoires, et ce par préférence à tous autres créanciers non privilégiés

				- Conformément aux prescriptions de la loi N°2001-19 du 06/02/2001, l'emprunteur confère par les présentes à la banque qui accepte à titre de gage et de nantissement en rang utile le matériel existant et le matériel à acquérir, porté sur la liste jointe. Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local situé au 5 rue 8610 ZI Charguia I Tunis, Mjez Bab, et Béja et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à l'emprunteur sans l'accord express et écrit de la banque
2 018	Crédit de Gestion	BH Bank	3 000 000	Un nantissement en rang utile conformément à l'article 236 du code de commerce et suivants sur l'ensemble sans aucune exception ni réserves des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce consistant en une unité de production des articles hygiéniques paramédicaux et cosmétiques sous la dénomination « LILAS » dont le siège est à la Charguia Tunis, et l'usine à Mjez El-Bab et Béja enregistré au R.C du tribunal de 1ère instance Tunis sous N°B151092003 et qui comprend l'enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, le droit au bail, bénéficiant de toutes prorogations et totalité des matériels fixes mobil, roulants outillage et ustensiles des installations des mobiliers commerciaux et de tout accessoires servant à l'exploitation du fonds .
	(Avenant N°2)			Etant donné qu'un nantissement de 8 mDT a été inscrit au profit de la BH Bank au registre des nantissements auprès du T.1ère I./Béja le 16 novembre 2017 sous le N°3890 et auprès du T.1ère I/Tunis le 16 novembre 2017 sous N°NA0125982017, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT. - Un hypothèque en rang utile sur toute la propriété objet du titre N°11827-Béja sis a Mjez bab d'une superficie de 3452m² et doit porter toutes ses dépendances actuelles et éventuelles, les servitudes actives et passives , bâtiments constructions et annexes. Etant donnée qu'une hypothèque de 8 mDT, a été inscrit au profit du BH Bank sur le TF°11827-Béja le 17 novembre 2017 dépôt Béja, cette hypothèque a été portée à la somme de 11 mDT.
2 018	Crédit d'investissement	BIAT	9 500 000	- SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile : La totalité de la propriété sise à Mjez Bab gouvernorat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH » La totalité de la propriété sise à Mjez Bab, gouvernorat de Béja d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH"
2 018	Crédit de Gestion	BIAT	13 500 000	- SAH affecte spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte à titre de gage et nantissement de rang utile, à hauteur de 6 mDT, selon les articles 236 et suivants du code commerce l'ensemble sans aucune exception ni réserve des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab, Béja, inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de tunis.

2 018	Crédit d'investissement	BIAT	1 600 000	<p>- La société SAH affecte et hypothèque spécialement en faveur BIAT qui accepte en rang utile :</p> <p>'La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb gouvernerat de Béja, d'une contenance de 34a 52ca, faisant l'objet du titre foncier N°11827 Béja dénommé « SAH »</p> <p>La totalité de la propriété sise à Mjez El-Beb, gouvernerat de Béja, d'une contenance de 14a 54ca, faisant l'objet du titre foncier N°11828 Béja dénommé « SAH »</p>
2 019	Crédit d'investissement	BNA	1 200 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE :</p> <p>1) Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le N° B151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Charguia.</p> <p>2) Nantissement en 1er rang affectant le matériel à acquérir et ce conformément à la loi 2001-19. En conséquence, le privilège résultant du nantissement susvisé sera inscrit sur le registre tenu à cet effet par le greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis.</p>
				<p>B) GARANTIE IMMOBILIERE :</p> <p>1) Une hypothèque en rang utile pour la totalité de la propriété dénommée « Société d'Articles Hygiéniques » objet du TF N°11827 Béja.</p>
2 019	Crédit de Gestion	BNA	7 300 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE</p> <p>Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériel inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous N°151092003 consistant en une unité de fabrication de produits hygiéniques et para pharmaceutiques sis à la Charguia</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE</p> <p>Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété dénommée « SAH » objet du TF N°11827 Béja.</p>
2 019	Crédit d'investissement	BIAT	2 900 000	<p>NANTISSEMENT DE MATERIEL</p> <p>Un nantissement et gage de premier rang sur le matériel porté sur les factures (VENUS, UNIVERSA WRAPPING MACHINE), ce nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés audit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local, ce Matériel nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba IV.</p>
2 019	Crédit d'investissement	Attijari Bank de Tunisie	2 000 000	<p>A) GARANTIE IMMOBILIERE</p> <p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11828 Béja sis à Mjez bab , superficie 1454 m².</p>
				<p>Une hypothèque immobilière de rang disponible portant sur la totalité de la propriété objet du T.F N°11827 Béja sis à Mjez bab, superficie 3452 m²</p> <p>B) NANTISSEMENT</p>

				<p>Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production de produits hygiéniques, para médicaux et cosmétiques.</p> <p>Un nantissement de 1er rang sur matériel à acquérir (conservation des biens donnés en garantie).</p>
2 020	Crédit d'investissement	ATB	16 700 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m² et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 020	Crédit D'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	15 000 000	<p>A) GARANTIES IMMOBILIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja. (Acte de vente enregistré le 25/05/2018 sous le N° d'enregistrement 18103181).

				<p>B) NANTISSEMENT</p> <p>- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Chargaia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.</p> <p>- Un nantissement de 1er rang sur le matériel à acquérir</p>
2 020	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I chargaia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 020	Crédit de Gestion	BNA	13 500 000	<p>A) GARANTIE MOBILIERE</p> <p>- Un nantissement de rang utile sur son fonds de commerce et matériels inscrites au registre tenu à cet effet par registre national des entreprises sous le N°0492586Z, consistant en une unité de produits hygiéniques, beauté et para pharmaceutiques sis à Chargaia, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux où s'exploite le dit fonds de commerce, la totalité du matériel fixe, roulant, mobile servant à l'exploitation du dit fonds, ainsi que divers matériels, instruments, et ustensiles qui pourraient se trouver sur le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.</p> <p>Le présent nantissement s'étend également à tous objets et toutes marchandises qui seraient ajoutés au dit fonds au fur et à mesure de leur incorporation.</p> <p>B) GARANTIE IMMOBILIERE.</p> <p>Une hypothèque en rang utile sur la totalité de la propriété objet du titre foncier N°11827 Béja</p>

2 020	Crédit d'Investissement	BIAT	4 500 000	<p>Un gage et nantissement de 1er rang sur le matériel objet du crédit.</p> <p>Le présent nantissement s'étend en outre à tous les objets qui seraient ajoutés au dit matériel au fur et à mesure de leur installation dans le local.</p> <p>Il est convenu que le matériel présentement nanti restera installé dans le local sis à la zone industrielle de Zriba 4, et qu'il ne pourra être affecté ou déplacé à un autre local même appartenant à la caution sans l'accord express et écrit de la BIAT.</p>
2 020	Crédit d'Investissement	UBCI	2 100 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre national des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2 021	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	6 500 000	<p>- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars.</p> <p>- Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.</p>
2 021	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <p>- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</p> <p>- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.</p>

				<p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2 022	Crédit de Gestion	Amen Bank	28 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.

				Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 022	Crédit de Gestion	BTL	4 200 000	<ul style="list-style-type: none"> - Nantissement en rang utile sur le fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile....). - Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab. - Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).
2 022	Crédit d'Investissement	Attijari Bank de Tunisie	5 000 000	<p>A) GARANTIES IMMOBILIERES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m². - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 55/56/57/58/59/60 et 61 du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 45254 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la parcelle N° 25 Bis du plan de lotissement de la zone industrielle Zriba 4, de l'AFI d'une superficie approximative de 14998 m², à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan. - Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité d'un lot de terrain composé des parcelles 59/60/61/62/63/64 du plan de lotissement de la zone industrielle Béja Nord, de l'AFI d'une superficie approximative de 36480 m², à distraire du titre foncier N°13448 Béja.

				<p>B) NANTISSEMENT</p> <p>- Un nantissement sur fonds de commerce en rang disponible portant sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce et d'industrie consistant en une unité de production des produits hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques, dont siège social est au N°5, Rue 8610 Z.I Charguia, ainsi que les unités de production existantes et à créer ayant pour identifiant unique N°0492586Z, comprenant l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité le dit fonds.</p>
2 022	Crédit de Gestion	UIB	11 150 000	<p>Nantissement sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n° 11827 à Mjez El Bab.</p> <p>- Nantissement en rang utile sur le matériel ET outillage d'exploitation.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur les lots de terrains N° 55-56-57-58-59 et 60, d'une superficie de 45254 m², situés à la Zone Industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21455, sujet de la promesse de vente N°13/1206/0029.</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur le lot du terrain N°25 Bis, d'une superficie de 14998 m², situé à la zone industrielle Zriba IV, du lotissement de l'AFI objet du titre foncier N°7248/21422, sujet de promesse de vente N°13/1206/0014.</p>
2 022	Crédit d'Investissement	UBCI	4 800 000	<p>Un gage et un nantissement en 1er rang au profit de l'UBCI qui accepte conformément à la loi N°2001-19 du 06/02/2001, et à la loi N°52-2018 du 29/10/2018 relative au registre nationale des entreprises, l'outillage et le matériel d'équipement professionnel, dont la liste est annexée au contrat et qui y fera partie intégrante.</p>
2 022	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	<p>- Hypothèque du premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21 a 58 ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.</p>
2 022	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	11 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <p>- Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab.</p>

				<p>- Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan.</p> <p>- Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.</p> <p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2 022	Crédit de Gestion	BIAT	10 000 000	<p>- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11828-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez-Bab, d'une superficie de 1454 m².</p> <p>- Une hypothèque immobilière en rang utile portant sur la totalité de propriété objet du titre foncier N°11827-Béja, sis au nord et a proximité de Mjez El-Bab, d'une superficie de 3452 m².</p> <p>- Nantissement et gage de rang utile, du fonds de commerce, conformément aux prescriptions du décret du 18-07-1927 ainsi qu'aux articles 236 et suivant du code commerce, de l'ensemble sans aucune exception, ni réserves des éléments corporels et incorporels composant un fonds de commerce de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sis à Mjez Bab gouvernorat de Béja , inscrit au R.N.E N°0492586Z, et comprend notamment, l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage, ainsi que le droit du bail des lieux dans lesquels est exploité le fonds, le bénéfice de toutes prorogations et de droits de renouvellement qui pourraient être attachés au dit fonds et la totalité des matériels fixes, mobiles et roulants, des outillages et ustensiles, des installations du mobilier commercial et de tous accessoires servant à l'exploitation de ce fonds.</p>
2 023	Crédit de Gestion (Crédit en Devises)	Amen Bank	2 000 000	<p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja.</p> <p>- La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja.</p> <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p>

			<p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.
			<p>Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.</p>
2 023	Crédit de Gestion	Amen Bank	<p>2 000 000</p> <p>A) HYPOTHEQUE IMMOBILIERE DE RANG UTILE</p> <ul style="list-style-type: none"> - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 3452 m², objet du titre foncier N°11827 Béja. - La totalité de la propriété dénommée « SAH », sise à la zone industrielle de Béja, d'une superficie de 1454 m², objet du titre foncier N°11828 Béja. <p>B) NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE ET MATERIEL RANG UTILE</p> <p>Conformément à la réglementation en vigueur, l'ensemble sans aucune exception ni réserves les éléments corporel et incorporels composant les fonds de commerce ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 1er consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Mjez Bab. - Le 2ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Zriba Zaghouan. - Le 3ème consiste en une unité de production des articles hygiéniques, paramédicaux et cosmétiques sise à la zone industrielle de Béja.

				Immatriculés au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z, et comprennent notamment l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail des lieux dans lesquels est exploité les dits fonds de commerce, le mobilier commercial, l'outillage, les accessoires et notamment tout le matériel servant directement ou indirectement à l'exploitation desdits fonds de commerces, ainsi que toutes augmentations, modifications et améliorations qui seraient apportées par la suite aux dits fonds de commerces, ainsi que les équipements de climatisation, ameublement et éléments de décoration, groupes électriques, installation téléphonique, petits matériels, machins, marchandises, matériel, matières premières, outillages, automobiles, ou autre moyens de transport quelconques faisant partie des fonds de commerce susmentionnés.
2 023	Crédit de Gestion	ATB	12 000 000	<p>1) Un nantissement rang utile sur les éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce lui appartenant, situé à Tunis, Rue 8610 N°5 Z.I charguia, ainsi que l'unité de production situé à Mjez Bab, inscrit au registre national des entreprises sous l'identifiant unique N°0492586Z comprenant notamment l'enseigne et le nom commercial, le droit au bail, la clientèle et l'achalandage, le mobilier commercial, les brevets d'invention, les licences, les marques de fabrique et de commerce, les dessins et modèles industriels, et généralement tous les droits de propriété industrielle, littéraire ou artistique qui y sont attachés.</p> <p>2) Un nantissement de 1er rang de l'outillage et de matériel d'équipement professionnel, dont une liste jointe et qui sera installé à l'unité de production objet de cet emprunt, ce nantissement s'étend à tous objets ajoutés aux matériels et outillage au fur et à mesure de leur incorporation dudit fonds</p> <p>3) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 3452 m² objet du titre foncier N°11827 Béja</p> <p>4) Une hypothèque de rang utile sur la totalité de la propriété lui appartenant située au gouvernorat de Béja, d'une superficie de 1454 m²et objet du titre foncier N°11828 Béja</p>
2 023	Crédit de Gestion	Attijari Bank de Tunisie	13 000 000	<p>- Extension des hypothèques immobilières sur les propriétés objet des titres fonciers N°11828 Béja et N°11827 Béja de Six Millions de Dinars.</p> <p>- Extension du nantissement du fonds de commerce à hauteur de 6 mDT.</p>
2 023	Crédit de Gestion	UBCI	22 550 000	<p>- Nantissement en rang utile sur fonds de commerce (Enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et la totalité du matériel fixe roulant mobile....)</p> <p>- Hypothèque en rang utile sur les titres fonciers N° 11827 et N°11828 à Mjez El-Bab.</p>

2 023	Crédit d'Investissement	BIAT	3 000 000	A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété sise à la Charguia, Tunis, d'une contenance de 21a 58ca, faisant l'objet du titre foncier N°209194 Tunis, dénommé « JALILA » et des titres de propriété.
2 023	Crédit d'Investissement	BIAT	2 800 000	A titre de garantie immobilière, la société "SAH" affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT, qui accepte en hypothèque de premier rang la totalité de la propriété constituée par le lot N°43 du plan de lotissement de la zone industrielle de Zriba 4, Zaghouan, d'une superficie approximative de 23 952 m ² , à distraire du titre foncier N°21422/7248 Zaghouan, acquise auprès de l'A.F.I suivant acte SSP de vente en date du 18/11/2020, enregistré au recette de finances, cité administrative Zaghouan le 28/12/2020, Quittance N°69116, enregistrement N°20104004.

Autres engagements hors bilan

- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mCFA au profit de la « BCICI » pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire » d'un montant global de 1.550mCFA en faveur de la « BSIC Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque « Amen Bank » pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société « TRANSFLECHE SARL ».
- En avril 2023, la société « SAH SA » a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850mCFA (4,3mDT) sollicitée par la société « SAH Sénégal ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Sénégal » d'un montant global de 1.086mCFA en faveur de la « BSIC Sénégal ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 290mDZD au profit de la banque « FRANSBANK AL DJAZAIER » pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société « SAH Algérie ».
- La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque « Amen Bank ».
- La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque « BIAT ».
- Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2023 à 36.044kDT.

Tunis, le 6 juin 2024

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-**

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la « Société d'Articles Hygiéniques SA », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 297.994.408 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 34.464.200 dinars.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Valorisation des stocks

Description de la question clé d'audit

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 148.529.211 dinars représentent un des postes les plus importants des états financiers de la société SAH SA. Au 31 décembre 2023, la provision sur les stocks s'élève à 3.965.944 dinars.

Les stocks sont valorisés au coût moyen pondéré pour les éléments achetés (matières premières et pièces de rechange), et au coût de production pour les éléments produits (produits finis et semi-finis), ou à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût de production.

Réponse d'audit

Nous avons examiné, évalué et testé le fonctionnement des contrôles pertinents en place liés au processus de la gestion et la valorisation des stocks. Nos travaux ont aussi consisté à :

- Valider l'existence physique des stocks à la date de clôture ;
- Vérifier que l'évaluation des coûts d'entrée en stock est conforme aux dispositions de la norme comptable NCT 04 relative au stock ;
- Tester le calcul automatique du coût moyen pondéré des matières premières et pièces de rechanges et le calcul du coût de production des produits finis et semi-finis ; et
- Apprécier les données et les hypothèses retenues par la direction pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance

que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

- **Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale

portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes des valeurs mobilières de la société avec la réglementation en vigueur.

Autres obligations légales et réglementaires

La société ne s'est pas encore conformée aux nouvelles dispositions qui se rapportent à la désignation de deux administrateurs indépendants et d'un représentant des actionnaires minoritaires, introduites par la loi n°2019-47 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement et par le règlement général de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis tel que modifié par l'arrêté du Ministre des finances du 15 août 2019.

Les administrateurs indépendants :

La société « SAH SA » a publié en date du 19 mai 2023 un appel à candidatures pour le poste d'administrateurs indépendants. L'appel à candidatures a été clôturé le 30 mai 2023. Des candidatures ont été reçues et un processus d'examen a été mis en place en vue de s'assurer de l'éligibilité des candidatures et du respect des critères de sélection édictées par la décision générale du Conseil du Marché Financier et aux critères d'expérience professionnelle retenus par le conseil d'administration.

Une seule candidature a été retenue, sa nomination a été décidée par l'assemblée générale ordinaire du 22 juin 2023.

Un représentant des actionnaires minoritaires :

La société « SAH SA » a publié en date du 19 mai 2023 un appel à candidatures pour le poste d'administrateur représentant des actionnaires minoritaires. L'appel à candidatures a été clôturé le 30 mai 2023. Des candidatures ont été reçues et un processus d'examen a été mis en place en vue de s'assurer de l'éligibilité des candidatures et du respect des critères de sélection édictées par la décision générale du Conseil du Marché Financier et aux critères d'expérience professionnelle retenus par le conseil d'administration.

Aucune candidature n'a été retenue

A l'exception des deux points décrits ci-dessus, nous n'avons pas d'observations à formuler sur le respect des autres obligations légales et réglementaires.

Conseil Audit Formation

Abir Matmti

Cabinet HAYET LABIDI

Hayet Labidi

Rapport Spécial

Tunis, le 6 juin 2024

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH SA »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis**

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

- Le Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :
 - La société « SAH SA » a souscrit en 2023 à l'augmentation de capital de la société « Azur Détergent SA » par la conversion d'une partie de son compte courant actionnaire pour une valeur de 11.800kDT.
 - La société « SAH SA » prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Détergent SA » (frais du personnel, frais de Marketing, frais de transport du personnel et frais de carburant) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel, de marketing, de transport du personnel et de carburant refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 4.432kDT HT, à 803kDT HT, à 785kDT HT et à 326kDT HT, y compris une marge de 10%.
 - Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « Azur Détergent SA » s'élève à 3.901kDT y compris les intérêts relatifs à l'exercice 2023 facturés au taux de 8% pour un montant de 163kDT HT.

 - La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Papier SA » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 416kDT HT et à 386kDT, y compris une marge de 10%.
- Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « Azur Papier SA » s'élève à 853kDT.
- La société « SAH SA » prend en charge les dépenses de transport du personnel de la société « TRANSFLECHE SARL » et procède ensuite à leur refacturation

sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel refacturés courant 2023 s'élèvent à 17kDT HT, y compris une marge de 10%.

Au 31 décembre 2023, le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « TRANSFLECHE SARL » s'élève à 17kDT.

- La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur Industrie Cosmétique » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport du personnel refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 531kDT HT et à 141kDT, y compris une marge de 10%.

Le solde du compte courant actionnaire débiteur « Azur Industrie Cosmétique » s'élève au 31 décembre 2023 à 258kDT.

Le solde du compte des produits à recevoir auprès de la société « Azur Industrie Cosmétique » s'élève à la date de clôture à 717kDT.

- La société prend en charge certaines dépenses de la société « Azur d'Articles Plastiques » (frais du personnel et frais de transport du personnel) et procède ensuite à leur refacturation sous forme de notes de débit à cette dernière. Les frais de personnel et de transport du personnel refacturés courant 2023 s'élèvent respectivement à 94kDT HT et à 137kDT, y compris une marge de 10%.

Le solde du compte courant actionnaire « Azur d'Articles Plastiques » s'élève au 31 décembre 2023 à 27kDT et le solde du compte des produits à recevoir s'élève à la date de clôture à 239kDT. Les intérêts facturés au taux de 8% sous forme de note de débit et relatifs à l'exercice 2023 s'élèvent à 5kDT HT.

- La société « SAH SA » a accordé en 2023 à la société « SAH de Commerce », une avance en compte courant d'un montant de 40kDT. Au 31 décembre 2023, L'avance n'est toujours pas remboursée.
- La société « SAH SA » a cédé en 2023 à la société « SAH Sénégal » une ligne de production « Couche Culotte Bébé avec les accessoires » pour une valeur totale de 1.907kDT. Cette cession a dégagé une plus-value de cession de 1.808kDT.
- Dans le cadre d'une action commerciale mise en place par la société « Azur Détergent SA », la société « SAH SA » lui a vendu des produits finis pour un montant global de 444kDT en HT.
- La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 2.850kDT au profit de la banque « Amen Bank » pour garantir un crédit et une ligne de crédit de gestion engagés par la société « TRANSFLECHE SARL ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2023, une lettre de confort de 290mDZD (équivalent à 6,6mDT) au profit de la banque « FRANSBANK AL DJAZAIER » pour garantir une ligne de crédit de gestion engagée par la société « SAH Algérie ».
- La société a contracté au cours de 2023 les financements suivants :

Banque	Durée (en années)	Taux d'intérêt	Montant (en milliers de DT)
BIAT	7	TMM+1,25%	3 000
BIAT	7	TMM+1,25%	2 800

- Par ailleurs, la société "SAH SA" a émis au cours de 2023 des billets de trésorerie pour un montant de 11.000kDT à un taux de 8% :

Banque	Date Début	Date Fin	Taux d'intérêt	Montant (en milliers de DT)
UBCI	09/06/2023	09/09/2023	8%	4 000
BIAT	05/06/2023	05/09/2023	8%	2 500
BIAT	13/06/2023	13/09/2023	8%	3 000
BIAT	31/05/2023	31/08/2023	8%	1 500

Ces conventions n'ont été autorisées que postérieurement par votre conseil d'administration du 03 juin 2024.

- La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.500kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 10.000kDT au profit de la banque « BIAT ».

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 08 décembre 2023.

- La société « SAH SA » s'est portée en 2023, comme caution solidaire au profit de la société « Azur Industrie Cosmétique » pour garantir une ligne de crédit de gestion de 17.000kDT et un Crédit à Moyen et Long Terme de 9.000kDT au profit de la banque « Amen Bank ».

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 10 juillet 2023.

- En avril 2023, la société « SAH SA » a accordé une lettre d'intention forte au profit d'Orabank Sénégal afin de garantir une ligne de crédit d'exploitation de 850 mCFA (4,3 mDT) sollicitée par la société « SAH Sénégal ».

Cette convention a été autorisée par votre conseil d'administration du 14 avril 2023.

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2023

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Au 31 décembre 2023 les financements à court terme (financement stock, financement devises, billets de trésorerie, facilités de caisse...) se détaillent comme suit:

Banque	Montant en kDT
Attijari Bank de Tunisie – ABT	19 791
Banque Nationale Agricole – BNA	16 179
Banque Internationale Arabe de Tunisie - BIAT	38 974
BH Bank	5 000
Banque Tuniso-Libyenne – BTL	8 935
Union Internationale de Banques – UIB	18 000
Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI	23 287
Arab Tunisian Bank – ATB	9 014
Arab Banking Corporation – ABC	5 750
Amen Bank – AB	25 528

- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une lettre de confort de 2.600mCFA (équivalent à 13,4mDT) au profit de la « BCICI » pour garantir des lignes spot, les cautions et les découverts engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Côte d'Ivoire » d'un montant global de 1.550mCFA (équivalent à 8mDT) en faveur de la « BSIC Côte d'Ivoire ».
- La société « SAH SA » a accordé en 2022, une garantie autonome pour plusieurs concours bancaires engagés par la société « SAH Sénégal » d'un montant global de 1.086 mCFA (équivalent à 5,6mDT) en faveur de la « BSIC Sénégal ».
- Une avance de 5.500 kDT a été accordée par la société « SAH SA » à la société « Azur Papier SA » pour l'acquisition par « SAH SA » du terrain et des locaux construits à Béja. Le Conseil d'Administration de la société « Azur Papier SA » a autorisé la cession à la société « SAH SA » du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600kDT HT en date du 17 mars 2011. Le 4 mai 2018, un contrat de cession du terrain sis à Béja a été conclu avec « Azur Papier SA » pour une valeur de 656 kDT. Le montant de l'avance s'élève au 31 décembre 2023 à 4.843 kDT.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Directeur Général, comme fixés par le Conseil d'Administration du 3 juin 2024 et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Le Conseil d'Administration a approuvé l'augmentation annuelle de 5% du salaire fixe du Directeur Général et le fixe à un montant brut annuel de 569kDT.
 - ✓ Une rémunération variable brute d'un montant équivalent à 4% du résultat net consolidé du Groupe SAH.
 - ✓ D'autres avantages en nature sont accordés au Directeur Général et sont liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- Monsieur Mounir El JAIEZ a été nommé Président du Conseil d'Administration (PCA) par le Conseil d'Administration du 26 juin 2020. L'Assemblée Générale Ordinaire réuni en date du 18 juin 2021 a décidé de renouveler son mandat pour trois exercices à savoir 2021, 2022 et 2023.

Le Conseil d'Administration du 26 juin 2020 a fixé la rémunération du Président du Conseil d'Administration à un salaire brut mensuel de 10kDT. La rémunération brute s'est élevée à 132kDT en 2023.

- Monsieur Mohamed Amine BEN MALEK a été désigné en tant qu'administrateur de la société « SAH SA » et ne perçoit aucune rémunération au titre de cette fonction.

Par ailleurs, il continue à percevoir sa rémunération en tant que salarié pour le poste qu'il continue actuellement à occuper au sein de la société.

- L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2023 a décidé l'octroi :
 - ✓ Des jetons de présence au profit des administrateurs pour 20kDT net par administrateur ;
 - ✓ D'une rémunération aux membres du comité permanent d'audit pour 5 kDT net par membre.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Conseil Audit Formation

Abir Matmti

Cabinet HAYET LABIDI

Hayet Labid